

Chargé de l'accueil artistes sur la saison culturelle H/F

Description

Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'était vous ?

Commune centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**, ville de 32 969 habitants, très attachée à son environnement, veille tout particulièrement à son cadre et à sa qualité de vie.

Reconnue par diverses distinctions officielles, notamment celles de Territoire engagé pour la nature et la biodiversité, Ville fleurie, Ville active et sportive, Ville amie des enfants (UNICEF) !

La Ville a pour objectif de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

Le poste

Organiser l'accueil des artistes de la saison culturelle

En lien avec les productions de spectacles, les compagnies et les régisseurs de salle

- * Analyser les besoins dans les fiches techniques
- * Etablir les feuilles de route
- * Organiser les repas des équipes (commande, installation, service, rangement)
- * Installer les loges (veiller à la propreté des loges, faire les courses, installer les loges, rangement)
- * Organiser le nettoyage des costumes et l'accueil des habilleuses
- * Veiller au confort des artistes pendant toute la durée de leur séjour dans nos salles
- * Organiser les transports des artistes selon les besoins

Votre profil

Aptitudes et compétences :

• Maîtrise de l'outil informatique

• Autonomie

• Sens de l'organisation, rigueur et gestion des priorités

• Sens de l'accueil et aisance relationnelle

Poste junior

Expérience en restauration et/ou expérience de l'accueil en équipement culturel ou sur des festival (stage, bénévolat)

Appétence pour le spectacle

• Renfort temporaire du 15 septembre 2026 au 18 décembre 2026

• Poste à temps non complet : vacation ou contrat court sur la base de 67h proratisées par mois

• Travail en horaires écarts, le soir et le week-end selon les dates des spectacles.

• Horaires de travail variables établis par la direction selon un planning tenant compte des dates de spectacles

Sur la période, 8 spectacles sont organisés : 26 septembre, 9 et 10 octobre, 16 octobre, 3 novembre, 21 novembre, 24 novembre, 15 décembre.

Permis B exigé

[Candidater](#)